



Conseil canadien pour les réfugiés Canadian Council for Refugees

Rapport de situation annuel 2008

Côté « + »



Invalidation de l'Entente sur les tiers pays sûrs

Le 29 novembre 2007, la Cour fédérale a donné raison à la contestation de l'Entente sur les tiers pays sûrs déposée par le CCR et d'autres. La cour a jugé que les É.-U. ne sont pas un pays sûr pour tous les réfugiés et que le fait de les y refouler constitue une violation de la Charte. La décision fut cependant portée en appel par le gouvernement et la Cour d'appel fédérale a infirmé la décision, même si elle n'a pas conclu que les É. U. sont sûrs pour les réfugiés. La cour a plutôt jugé qu'il n'était pas pertinent à cette cause de savoir si les États-Unis sont sûrs. L'affaire a été portée devant la Cour suprême.



L'intérêt supérieur des enfants

Citoyenneté et Immigration Canada a adopté de nouvelles lignes directrices pour la conduite d'entrevues sur la recevabilité auprès d'enfants demandeurs d'asile, incluant les enfants séparés de leurs parents. Le CCR a cependant préconisé des mesures supplémentaires pour rendre les procédures d'immigration mieux adaptées aux enfants. Un rapport du CCR sur les décisions prises par les agents d'immigration démontre que l'intérêt supérieur de l'enfant est parfois négligé ou évalué de façon inadéquate.



Les membres de la famille exclus

Citoyenneté et Immigration Canada a répondu aux préoccupations soulevées au sujet des familles séparées par la règle du « membre de la famille exclu » en intervenant afin de réunir certaines familles et en initiant des mesures destinées à réviser les procédures internes et à proposer des solutions.



Rôle international du Canada sur la réinstallation

Au cours de la dernière année, le Canada a présidé les Consultations annuelles tripartites sur la réinstallation, processus aboutissant à une rencontre tenue en juillet 2008 à Genève qui réunissait le HCR ainsi que les gouvernements et les ONG des pays de réinstallation. Le gouvernement a profité du processus pour maximiser les possibilités de réinstallation et s'est assuré d'une participation accrue et significative de la part des ONG.



Section d'appel des réfugiés

Après une longue attente, le projet de loi C-280, qui forcera la mise en œuvre de la Section d'appel des réfugiés, a été approuvé tant par la Chambre des communes que par le Sénat. Malheureusement, le projet de loi attendait l'approbation finale de la Chambre au moment du déclenchement des élections. Ceci signifie que le sort des demandeurs d'asile continue d'être déterminé par un seul décideur, sans accès à l'appel sur le fond prévu par la loi telle qu'adoptée par le Parlement.

Ce rapport de situation donne un survol du traitement réservé par le gouvernement fédéral du Canada aux questions relatives aux réfugiés et aux immigrants au cours de la dernière année, du point de vue du Conseil canadien pour les réfugiés (CCR). Le rapport couvre la période de novembre 2007 à octobre 2008. Pour de plus amples informations sur les questions abordées, veuillez consulter les Références, disponibles à www.ccrweb.ca (page Informations récentes) ou en annexe.



Conseil canadien pour les réfugiés Canadian Council for Refugees

Rapport de situation annuel 2008

Côté « - »

Modifications à la loi sur l'immigration

Dans le cadre du projet de loi sur le budget, le Parlement a modifié la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés, de manière à augmenter le pouvoir arbitraire du ministre et à réduire les droits des demandeurs. Le ministre de la Citoyenneté et l'Immigration peut maintenant effectuer des changements importants au système de traitement et d'acceptation des demandes d'immigration par le biais d'instructions données sans surveillance parlementaire et sans obligation de tenir des consultations. Les modifications ont également éliminé le droit au traitement d'une demande faite pour des motifs d'ordre humanitaire en dehors du Canada.

L'utilisation de preuves secrètes

Le Parlement a adopté précipitamment des modifications à la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés afin de réviser le processus des certificats de sécurité, qui fut invalidé par la Cour suprême le 23 février 2007. La nouvelle loi prévoit la nomination d'un avocat spécial qui aura accès à l'information secrète, sans avoir le droit de communiquer avec la personne soumise au certificat. Les nouvelles dispositions sont largement considérées comme une violation des droits garantis par la Charte et seront probablement contestées devant les tribunaux dans les mois à venir. Les dispositions touchant la preuve secrète s'appliquent également à d'autres procédures d'immigration où un certificat de sécurité n'est pas émis.

Réponse inadéquate à la crise des réfugiés irakiens

La réponse canadienne à la crise des réfugiés irakiens est demeurée inadéquate. Si le Canada a annoncé une augmentation du nombre de réfugiés irakiens devant être réinstallés au Canada (jusqu'à 2 000 en 2008), cette augmentation est minime face à l'ampleur de la crise et se fait aux dépens des réfugiés originaires d'autres régions du monde. En juin 2008, le HCR a annoncé que, selon ses estimations, environ 560 000 réfugiés ont besoin de réinstallation mondialement, une augmentation importante par rapport aux estimations précédentes. Actuellement le Canada ne réinstalle qu'environ 10 000 réfugiés par an.

Longs délais dans la réunification des familles

De nombreux réfugiés faisaient face à de longues attentes avant d'être réunis avec leurs conjoint et enfants, notamment lorsque leur famille se trouvait en Afrique ou dans certaines régions de l'Asie. En 2007, le temps de traitement des membres de la famille des réfugiés, dans 50% des cas, dépassait 19 mois au bureau d'Abidjan, 20 mois à Islamabad et 24 mois à Colombo. Ces délais de traitement sont nettement plus longs que ceux des familles non-réfugiées. Les demandes de tests ADN sont répandues et retardent la réunification de nombreuses familles africaines.

Temps d'attente accru pour les demandeurs d'asile

Malgré quelques nominations à la Commission de l'immigration et du statut de réfugié, le fait que le gouvernement persiste à ne pas nommer suffisamment de commissaires a eu comme résultat l'augmentation du temps d'attente pour les demandeurs d'asile. Dans un rapport au Parlement, le président de la CISR a prévu que l'arriéré pourrait devenir le plus grand de l'histoire de la CISR et que les temps d'attente pour les réfugiés pourraient atteindre une moyenne de 16,5 mois.

Travailleurs temporaires

En 2007 le nombre de travailleurs temporaires admis a augmenté de 17% relativement à 2006, une tendance inquiétante en raison de l'insécurité et des droits restreints des travailleurs temporaires, à la différence des résidents permanents. Des cas d'abus des travailleurs temporaires ont continué à faire surface. La nouvelle Catégorie de l'expérience canadienne introduite cette année ne répond que partiellement à ces préoccupations, puisque les travailleurs temporaires « moins qualifiés » sont exclus de cette possibilité d'obtenir la résidence permanente.

L'apatridie et la Loi sur la citoyenneté

Le Parlement a modifié la Loi sur la citoyenneté de sorte que certains enfants de citoyens canadiens seront apatrides. Plus précisément, les enfants nés à l'étranger de parents canadiens qui sont eux-mêmes nés à l'étranger de parents citoyens canadiens ne seront pas des citoyens canadiens à la naissance, même si cela implique qu'ils sont apatrides.

Références au Rapport de situation annuel 2008

Invalidation de l'Entente sur les tiers pays sûrs

- > CCR, communiqué, La Cour fédérale condamne l'Entente sur les tiers pays sûrs, 30 novembre 2007, www.ccrweb.ca/fra/media/communi/30nov07.htm
- > CCR, communiqué, La Cour suprême appelée à se prononcer sur la fermeture du Canada aux réfugiés, 29 septembre 2008, www.ccrweb.ca/fra/media/communi/29sept08.htm
- > CCR, communiqué, Des groupes de défense des droits consternés par la décision de la Cour d'appel sur le tiers pays sûr, 2 juillet 2008, www.ccrweb.ca/fra/media/communi/2juill08.htm
- > CCR, page web sur les tiers pays sûr, avec des liens vers les décisions : www.ccrweb.ca/TPS.htm

L'intérêt supérieur des enfants

- > CCR, rapport, The understanding and application of "Best Interests of the Child" in H & C decision-making by Citizenship and Immigration Canada, septembre 2008, (seulement en anglais), www.ccrweb.ca/documents/BICreport.pdf
- > CIC, Guide opérationnel : Personnes protégées, Traitement des demandes de protection au Canada, <http://www.cic.gc.ca/francais/ressources/guides/pp/pp01f.pdf>, mise à jour du 4 avril 2008

Membres de la famille exclus

- > CCR, communiqué, Des enfants séparés de leur famille par des règles d'immigration, 7 avril 2008, www.ccrweb.ca/fra/media/communi/7avril08.htm
- > CCR, document, Séparés à jamais : les membres de la famille exclus, avril 2008, www.ccrweb.ca/documents/famexcluprofilsFR.pdf

Rôle international du Canada sur la réinstallation

- > HCR, page relative aux les Consultations annuelles tripartites sur la réinstallation, www.unhcr.org/protect/3bc6f5c64.html (seulement en anglais)

Section d'appel des réfugiés

- > CCR, document d'information, Section d'appel des réfugiés, www.ccrweb.ca/pageSAR.htm

Modifications à la loi sur l'immigration

- > CCR, communiqué, Des amendements législatifs nuiront à la réunification familiale pour les enfants, 17 mars 2008, www.ccrweb.ca/fra/media/communi/17mars08.htm
- > CCR, Amendements proposés à la LIPR – Questions et réponses, 24 avril 2008, www.ccrweb.ca/documents/c50faqFR.htm
- > CCR, lettre, Lettre à propos du projet de loi C-50 - amendements à la LIPR, 18 avril 2008, www.ccrweb.ca/documents/c50lettre.htm
- > CIC, lois et politiques, Réduire l'arriéré des demandes d'immigration au Canada, 27 juin 2008, www.cic.gc.ca/francais/ministere/lois-politiques/lipr.asp

L'utilisation des preuves secrètes

- > CCR, Mémoire au sujet du projet de loi C-3, 26 novembre 2007, www.ccrweb.ca/documents/C-3FR.pdf
- > Des informations sur le projet de loi C-3, 39^{ème} législature - 2^{ème} session, y compris le texte, sont disponibles à : www.parl.gc.ca/legisinfo

Références au Rapport de situation annuel 2008 (suite)

Réponse inadéquate à la crise des réfugiés irakiens

- > Page web du CCR concernant la crise des réfugiés irakiens, www.ccrweb.ca/irak.htm
- > CCR, communiqué, La réponse canadienne à la crise des réfugiés irakiens est insuffisante, 19 mars 2008, www.ccrweb.ca/fra/media/communi/19mars08.htm
- > CCR, document, La crise des réfugiés irakiens : Appel au renforcement de la réponse canadienne, octobre 2008, www.ccrweb.ca/documents/iraqicallFR.pdf.
- > Page web du HCR sur la situation en Irak, www.unhcr.fr/cgi-bin/texis/vtx/iraq
- > CIC, communiqué, Le Canada double le nombre de réfugiés irakiens qu'il accueillera, 19 mars 2008, www.cic.gc.ca/francais/ministere/media/communiqués/2008/2008-03-19a.asp

Longs délais de traitement dans la réunification des familles

- > CIC, renseignements statistiques, Demandes traitées dans les bureaux canadiens des visas – Personnes à charge des réfugiés, 6 février 2008, www.cic.gc.ca/francais/information/delais/internationale/12-ref-charge.asp
- > CIC, renseignements statistiques, Demandes traitées dans les bureaux canadiens des visas - Catégorie de la famille: enfants à charge, 6 février 2008, www.cic.gc.ca/francais/information/delais/internationale/06-fam-enfants.asp
- > Page du CCR sur la réunification familiale, www.reunification.ca

Temps d'attente accru pour les demandeurs d'asile

- > Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada, Rapports sur les plans et les priorités de 2008-2009, 12 février 2008, www.tbs-sct.gc.ca/rpp/2008-2009/inst/irb/irb01-fra.asp

Travailleurs temporaires

- > CIC, Faits et chiffres 2007, Aperçu de l'immigration : Résidents permanents et temporaires, 12 novembre 2008, www.cic.gc.ca/francais/ressources/statistiques/faits2007/index.asp
- > CIC, communiqué, Mise en œuvre de la catégorie de l'expérience canadienne, 5 septembre 2008, www.cic.gc.ca/francais/ministere/media/communiqués/2008/2008-09-05c.asp
- > CCR, document, Commentaires sur la proposition de la Catégorie de l'expérience canadienne, 28 janvier 2008, www.ccrweb.ca/documents/CECcommentsFR.pdf
- > Canadian Centre for Policy Alternatives, Cultivating Farmworker Rights: Ending the Exploitation of Immigrant and Migrant Farmworkers in BC, 18 June 2008, www.policyalternatives.ca/reports/2008/06/reportsstudies1904/?pa=A2286B2A (seulement en anglais)
- > Alberta Federation of Labour, Temporary Foreign Workers: Alberta's disposable workforce, November 2007, www.afl.org/upload/AFLTFW.pdf (seulement en anglais)

L'apatridie et la Loi sur la citoyenneté

- > CCR, Commentaires présentés au Comité permanent de la citoyenneté et de l'immigration sur le projet de loi C-37, 11 février 2008, www.ccrweb.ca/documents/c-37fr.pdf
- > Des informations relatives au projet de loi C-37, 39^{ème} législature - 2^{ème} session, y compris le texte, sont disponibles à : www.parl.gc.ca/legisinfo